



FONDATION DE LA METALLURGIE VAUDOISE DU BATIMENT

DEMANDE DE TRANSFERT DE MA PRESTATION DE LIBRE PASSAGE

La Loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LFPL), prévoit que chaque personne entrant dans une nouvelle institution de prévoyance doit transférer sa prestation de sortie restée auprès de l'ancienne institution.

S.V.P. transmettez ce formulaire à votre précédente institution de prévoyance

Précédente institution de prévoyance

Nom : _____

Adresse : _____

Données de l'assuré

Nom : _____ Prénom : _____

NSS : 756. ____ . ____ . ____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

Nom du nouvel employeur : _____

Institution de prévoyance de prévoyance du nouvel employeur - adresse de paiement

Fondation FMVB - Rue du Maupas 34 - CP 279 - 1001 Lausanne

Compte de chèques postaux 17 - 640073 - 2

IBAN CH93 0900 0000 1764 0073 2

*A l'att. de la précédente institution de prévoyance :
Veillez s.v.p. accompagner le transfert d'un décompte de sortie de l'assuré !*

Lieu et date

Votre signature
